

IMPORTANT **Vignette de stationnement 2021**

En raison de la situation particulière qu'entraîne la COVID-19, la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel a mis en place une nouvelle façon de se procurer la vignette de stationnement annuelle.

Veillez **imprimer** et **compléter** ce formulaire en caractères d'imprimerie et nous le retourner **par la poste** ou le **déposer dans la boîte aux lettres** située au 1685, chemin du Chenal-du-Moine (à côté de la porte d'entrée de la mairie) **accompagné :**

- ♦ d'une photocopie claire - du certificat d'immatriculation de votre véhicule routier et du permis de conduire du propriétaire du véhicule;
- ♦ ainsi que d'un chèque ou d'un mandat poste libellé au nom de la « *Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel* ».

au montant suivant soit :

55 \$ plus taxes = (63,25 \$) pour les citoyens de Sainte-Anne-de-Sorel et les payeurs de taxes

OU

150 \$ plus taxes = (172,45 \$) pour tout autre utilisateur

Vous recevrez par la POSTE votre vignette de stationnement 2021.

Nom :

Adresse :

Ville et code postal :

N° de chalet si applicable :

N° de téléphone : Résidence :

Cell :

Adresse courriel :

Pour toute question à ce sujet, appelez-nous au : 450 742-1616

Courriel : info@sainteannedesorel.ca

Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel
1685, chemin du Chenal-du-Moine Sainte-Anne-de-Sorel (Québec) J3P 5N3